

EXPÉRIMENTATION RSA RENFORCÉ

LA MANCHE POURSUIT SA DYNAMIQUE EN MATIÈRE D'INSERTION ET INTÈGRE LA LISTE DES DÉPARTEMENTS PILOTES DU RSA RÉNOVÉ

Proposer un parcours dynamique, adapté et sécurisé à l'ensemble des manchois en demande de RSA, c'est l'objectif du Département de la Manche qui a réorganisé son dispositif d'accompagnement en 2022. Fort de cette expérience, il a candidaté auprès du Ministère du Travail, de la santé et des solidarités pour intégrer l'expérimentation du RSA renforcé. Le Département vient d'être retenu et lancera prochainement le renforcement de ses actions sur le secteur des 3 intercommunalités du Sud-Manche : Mont Saint-Michel Normandie, Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom.

MON PARCOURS RSA EN QUELQUES CHIFFRES

Le Département de la Manche a engagé sa réforme du RSA en 2022. Une équipe administrative de 2 hotliners et de 4 professionnels administratifs permet d'assurer un démarrage de parcours dynamique avec des délais raccourcis.

Les premiers résultats sont probants :

- 16 jours en moyenne pour l'orientation ;
- 76 % de taux de présence au rendez-vous d'orientation ;
- 53 % d'orientation vers une démarche active d'insertion professionnelle ;
- 96 % de bénéficiaires avec un référent ;

L'EXPÉRIMENTATION RSA RENFORCÉ EN 4 AXES

Le Département a souhaité s'engager dans l'expérimentation RSA renforcé en continuité de cette révision et du travail effectué dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi. La dynamique partenariale avec l'État, France Travail, Aptima RH, les missions locales et l'ensemble des acteurs de l'insertion est un facteur clé de la mobilisation du Département dans cette expérimentation.

Le choix du secteur test s'est porté sur le Sud-Manche et ses 3 intercommunalités que sont Mont Saint-Michel Normandie, Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom. La ruralité de ce territoire amène une orientation plus massive vers le social au regard du cumul de freins sociaux empêchant les personnes à retrouver rapidement un emploi, ainsi qu'un faible taux d'actions existantes. Ce territoire est à forte dominante rurale. La population est vieillissante notamment sur le secteur de Granville et de l'est du territoire. Néanmoins, il y a une dynamique emploi forte mais avec des freins majeurs pour le recrutement des publics au regard d'un réseau de transport faible notamment. Sur les 3 intercommunalités, le taux de chômage avoisine les 5 % avec une augmentation des embauches et de l'accès à l'emploi. Cependant, c'est un territoire dynamique avec un partenariat local fort permettant ainsi de bâtir une expérimentation solide et préfiguratrice.



Dans le cadre de l'expérimentation, le Département s'engage à travailler sur 4 axes :

1. **L'entrée dans le parcours** : le Département renforcera sa capacité d'orienter en moins de 15 jours les bénéficiaires du RSA et travaillera sur un diagnostic partagé avec France Travail. Il assurera également une entrée dynamique en proposant soit un RDV d'accompagnement sous 15 jours, soit une action collective permettant de faire un point sur les éléments clés de l'accompagnement.
2. **La dynamisation de l'accompagnement** : le Département renforcera sa capacité d'agir à la fois sur les modalités de remobilisation sociale et socio-professionnelle. Il intensifiera les parcours d'insertion notamment avec la mise en place des 15 h d'activité tout en portant une attention singulière pour les publics les plus fragiles ou empêchés, etc.
3. **Le réseau pour l'emploi** : il s'agira d'unir les forces avec les acteurs de l'emploi pour déployer des actions coordonnées en faveur du retour à l'emploi des personnes les plus fragiles. Il sera apporté une réponse unique aux entreprises pour faciliter le repérage des dispositifs existants et de fait apporter une efficacité dans nos recrutements.
4. **La mise en place de la gouvernance** : le Département présidera aux côtés du Préfet une animation partenariale forte pour coordonner l'ensemble des actions définies dans le cadre de cette expérimentation.

CHIFFRES CLÉS DU RSA DANS LA MANCHE

- **Budget 2024 : 44,8 millions d'euros.** En comparaison, le budget RSA en 2010 s'élevait à 30,8 millions d'euros
- **7 389** bénéficiaires au 31 décembre 2023
- Entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, - **364 bénéficiaires** du RSA (-3,51%)

